

## Annexe méthodologique

En complément de notre « Point conjoncture », nous mettons à disposition l'ensemble de nos données et de nos calculs (cf. fichier excel).

**Voici quelques explications ci-dessous sur notre calcul des contributions à l'évolution du taux de marge (graphiques 6 et 7)**

La valeur ajoutée est la différence entre la production et les consommations intermédiaires (intrants utilisés par les entreprises pour produire).

Cette valeur ajoutée se décompose en rémunération des salariés (S), en impôts de production (IP) nets des subventions de production (SP), et en excédent brut d'exploitation (EBE).

$$VA = S + IP - SP + EBE$$

Le taux de marge (TM) rapporte l'excédent brut d'exploitation (EBE) à la valeur ajoutée brute en valeur (VA).

$$TM = \frac{EBE}{VA} = 1 - \frac{S}{VA} - \frac{IP-SP}{VA}$$

La part des salaires dans la valeur ajoutée,  $\frac{S}{VA}$ , peut se réécrire :

$$\frac{S}{VA} = \frac{S}{\text{Salaire brut}} \times \frac{\text{Salaire brut}}{\text{heure travail salarié}} \times \frac{\text{heure travail salarié}}{\text{heure travail total}} \times \frac{\text{heure travail total}}{VA}$$

$$\text{Avec } \frac{S}{\text{Salaire brut}} = 1 + \frac{\text{cotisations patronales}}{\text{Salaire brut}} = 1 + \text{taux de cotisation patronale apparent}$$

$$\text{Avec } \frac{\text{Salaire brut}}{\text{heure travail salarié}} = \frac{\text{Salaire réel} \times \text{prix consommation}}{\text{heure travail salarié}} = \text{salaire réel horaire} \times (\text{prix conso})$$

$$\text{Avec } \frac{\text{heure travail salarié}}{\text{heure travail total}} = \text{part des heures salariées dans le nombre d'heures travaillées}$$

$$\text{Avec } \frac{\text{heure travail total}}{VA} = \frac{\text{heure travail total}}{VA \text{ volume} \times \text{prix VA}} = \frac{1}{\text{productivité horaire travail} \times \text{prix VA}}$$

On peut donc décomposer le taux de marge comme :

$$TM = 1 - (1 + \text{taux de cotis patronale}) \times \frac{\text{salaire réel horaire}}{\text{productivité horaire travail}} \times \frac{\text{prix conso}}{\text{prix VA}} \times \text{part des heures salariées dans le nombre d'heures travaillées} - \frac{IP-SP}{VA}$$

Le taux de marge dépend donc :

- positivement des gains de productivité horaire du travail
- négativement des hausses de salaire réel horaire
- négativement des hausses du taux de cotisation patronale apparent
- négativement de la hausse de la part de l'emploi salarié dans l'emploi total
- positivement des hausses du ratio rapportant le prix de la valeur ajoutée au prix de la consommation finale des ménages
- négativement des hausses des impôts de production nets des subventions de production

En regroupant les contributions des hausses de salaire réel horaire, du taux de cotisation patronale apparent et de la part de l'emploi salarié, nous identifions 4 contributions à l'évolution du taux de marge :

- les gains de productivité horaire du travail (en positif)

- les hausses des salaires (en négatif)
- les hausses du ratio rapportant le prix de la valeur ajoutée au prix de la consommation (en positif)
- les hausses des impôts de production nets des subventions de production (en négatif)

***Voici quelques explications ci-dessous sur notre calcul de la part des profits avant et après redistribution (graphique 8)***

La valeur ajoutée se décompose en :

- Rémunération des salariés
- Impôts de production – subventions de production
- Excédent brut d'exploitation (profit brut avant amortissement du capital)

L'excédent brut d'exploitation n'est donc ni un profit avant impôt (puisque les impôts de production sont déjà déduits de l'EBE), ni un profit après impôt (puisque l'impôt sur les sociétés n'est pas déduit de l'EBE)

C'est pourquoi nous avons construit un « profit avant redistribution » comme la différence entre la valeur ajoutée et les salaires bruts.

Le « *profit avant redistribution* » est donc le profit avant le paiement des impôts (et réception des subventions) et des cotisations patronales.

Le « *profit après redistribution* » se calcule comme le « profit avant redistribution » auquel on a déduit les cotisations patronales, les impôts de production, l'impôt sur les sociétés et auquel on a rajouté les subventions de production et les subventions de capital (aides à l'investissement et autres transferts en capital).